

Lyon : une adjointe chargée... des Cultes ! Demandons la suppression de cette scandaleuse délégation

écrit par Jules Ferry | 17 juillet 2020



Ci-dessus : Grégory Doucet, le nouveau maire vert EELV.



C'est Florence Delaunay qui est à la tête de cette délégation en charge du Droit, de l'Égalité, de la Mémoire, des Cultes et des Spiritualités.

Un Collectif laïque Régional s'y oppose dans une lettre.

[Lettre complète ici](#)

Collectif Laïque Régional (par ordre alphabétique) :
ADLPF (Association des Libres Penseurs de France)
Cercle Edouard Herriot
Esprit Laïque
FOL du Rhône et de la métropole (Fédération des Œuvres Laïques)
Lumières laïques - Cercle Maurice Allard
Réseau 1905 - #Reseau1905
UFAL (Union des Familles Laïques)

RAR

Lyon, le 11 juillet 2020,

Monsieur le Maire de Lyon
Mairie de Lyon
BP 1065
69205 Lyon cedex 01

Monsieur le Maire,

Nous avons appris avec stupéfaction que vous aviez créé une délégation d'adjoint intitulée « Droit, égalité, mémoires, cultes et spiritualités ».

Outre un intitulé qui présente d'étranges associations dont on ne voit pas très bien le rapport, nous souhaitons attirer votre attention sur sa composante « cultes et spiritualités ».

« **Nous avons appris avec stupéfaction** que vous aviez créé une délégation d'adjoint intitulée « Droit, égalité, mémoires, cultes et spiritualités ». [...] En effet, l'article 2 de la loi du 9/12/1905 dispose que :

« **La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.** En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes ».

Cette nouvelle délégation contrevient à cette loi qui a institué la séparation des cultes et de la République. Il n'est pas dans la compétence d'une collectivité locale de gérer les relations avec les cultes », écrit le collectif dans un courrier adressé à **Grégory Doucet, le nouveau maire vert EELV.**

Dans cette lettre, il est demandé tout simplement « de **supprimer cette délégation qui porte en elle les ferments de la division** ».



Pour les lecteurs de RR qui souhaiteraient écrire au maire pour protester : l'adresse se trouve dans la lettre au Maire de ci-dessus de l'ADLPPF

Cette nouvelle fait suite au récent article de RR sur les **premières mesures givrées du nouveau maire.** Vu l'asticot en place, gageons que son mandat sera un vrai feuilleton et une vitrine de ce qui se fait de mieux dans le domaine de la dégénérescence !

[Ecolos-dingos aux manettes à Lyon : écriture inclusive, pas de feu d'artifice ni de patrouille de France](#)

13 Juil 2020 [Christine Tasin](#)

Et on nous disait que Zemmour faisait du complotisme !



Voir aussi : [La vraie couleur des Verts](#) la Revue des Deux Mondes.

Grande mosquée de Lyon (1994) : quelques cruels rappels.

Leçon d'histoire aux naïfs, aux indécis qui ne savent toujours pas à qui confier le destin de la France au moment de voter...

La Gauche, la Droite ? Plus que soumis : collabos actifs des islamos depuis toujours ! Un seul parti a résisté...

À la fin des années 1970, constatant le « besoin » des musulmans de se réunir dans des salles de prière, le maire Louis Pradel et **Le cardinal Renard** suggèrent la construction d'une mosquée.

En 1981, **Valéry Giscard d'Estaing déclare**, pendant la campagne présidentielle, **que l'État financerait la construction** d'un centre culturel pour la communauté musulmane de Lyon.

Une seule formation politique s'oppose à la mosquée, aux côtés de riverains :

En 1987, un comité de riverains, appelé Mouvement apolitique d'intérêt national, est formé. Ce comité, soutenu par le Front national, s'oppose à la construction de la mosquée sur ce site.

En 1994, le Conseil Islamique Rhône-Alpes (CIRA), association loi 1905, est créé. Création par l'ACLIF et le CIRA de la Société Civile Immobilière « Mosquée de Lyon » chargée de la gestion du patrimoine de la Mosquée de Lyon. Le 30 septembre 1994, c'est l'**inauguration de la mosquée par Charles Pasqua**, ministre des cultes, **Michel Noir, maire de Lyon**, l'**ambassadeur d'Arabie saoudite** et les autorités civiles et religieuses.

En 2011, la diffusion de **documents américains** par Wikileaks montre que l'administration américaine considère ce lieu comme « **L'un des centres de recrutement d'Al-Qaïda en Europe** ». Jean-François Carencu, préfet du Rhône a démenti ces accusations, tandis que le recteur de la mosquée, outré, dénonçait ces « soupçons graves et destructeurs ».

[Source.](#)